Le 14 novembre et à partir du 5 décembre : grève dans les hopitaux...

L'UFMICT CGT appelle les orthophonistes et masseurs kinésithérapeutes à rejoindre leurs collègues hospitaliers mobilisés dans les hôpitaux comme dans les établissements du secteur médico-social.

Le 21 Octobre, la ministre de la santé annonçait « pas de hausses générales des salaires » et déclarait « concentrer ses efforts sur les métiers en tension »

Mais quels sont les métiers qui, à l'hôpital et dans les établissements du Medico social ne seraient pas en tension? La ministre pense t'elle nous opposer les uns aux autres?

Dans le même temps, le plan « Ma santé 2022 » (loi adoptée le 24 juillet 2019) met en avant le décloisonnement et la réorganisation des soins. Cette loi ne répond en rien à nos demandes. Nous demandons son retrait

Que se cache t'il derrière ces mots?

Décloisonnement = polyvalence et mutualisation (y compris au niveau de la formation).

Réorganisation des soins= favoriser l'exercice mixte.

Nous revendiquons la mise en place immédiate d'une grille de salaire corrélée à notre niveau de diplôme (bac+ 5)

C'est ce qui permettra que nos métiers ne soient plus en tension!

C'est ce qui permettra d'enrayer la pénurie d'effectif .

C'est ce qui permettra la poursuite des progrès dans la prise en charge de nos patients.

Sans équipes pluridisciplinaires au sein de l'hôpital public comme au sein des établissements médicosociaux, aurions- nous fait autant de progrès dans les prises en charge des patients porteurs de pathologies telles que l'autisme, la maladie d'Alzheimer, la surdité, les troubles spécifiques du langage, neurologiques, neurodéveloppementaux,...?

Nous savons que toutes ces évolutions se sont faites grâce à ces équipes qui aujourd'hui sont menacées de disparition à cause de salaires trop bas, et de la non prise en compte dans le « plan santé 2022 » qui les remet en cause sous prétexte de décloisonnement, de mutualisation...

Pour toutes ces raisons, nous appelons tous nos collègues à :

 Définir leurs revendications locales (postes, matériel, plannings, accès à la formation ...)

- Se rapprocher du syndicat CGT de leur établissement pour porter aux directions les revendications
- S'organiser pour participer aux assemblées générales organisées dans leur établissement ou leur département
- Préparer la grève nationale du 14 novembre dans la fonction publique hospitalière (voir communiqué intersyndical du 14/10/19).
- Préparer la grève nationale interprofessionnelle qui débutera à partir du 5 décembre contre la destruction des retraites, pour le maintien du système de retraite solidaire

Une partie d'entre-nous a déjà perdu la catégorie active, l'âge de la retraite étant passé de 57 ans à 62 ans. Le gouvernement annonce (voir dépêche APM News 21/10/2019) prendre en compte des particularités pour les hospitaliers (travail de nuit, travail dans des températures extrêmes, dans le bruit ...) Nous refusons l'individualisation des conditions d'accès à la retraite et exigeons le maintien d'une règlementation collective. Parallèlement la retraite par points aboutirait à une baisse de nos pensions de retraite de 10 à 20% au moins!

Travailler plus longtemps pour gagner moins, c'est non!
Chacun dans son coin, on n'y arrivera pas.

TOUS ENSEMBLE SUR NOS REVENDICATIONS PRÉCISES GRÈVE LE 14 NOVEMBRE GRÈVE À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE

